



Délibération

Commission de la formation et de la vie universitaire | CFVU

Séance du 6 septembre 2021

Délibération n°2021-020

Point 6

Point 6 à l'ordre du jour

Direction des études et de la formation initiale: Année universitaire 2021-2022: modifications de maquettes et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C).

VU les articles L. 613-1 et L. 712-6-1 du code de l'Education;

VU la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

VU les arrêtés du 1er août 2011 et du 30 juillet 2018 relatifs au diplôme national de licence;

VU l'arrêté du 27 août 2013 relatif au Master MEEF;

VU l'arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT;

VU l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au Master;

VU l'arrêté du 11 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle;

VU la circulaire de la DGESIP du 5 août 2021 sur l'orientation relatives aux mesures sanitaires applicables à la rentrée universitaire 2021.

Exposé de la délibération : Les maquettes pédagogiques des formations et les modalités de contrôle de connaissances et de compétences (M3C) pour la rentrée universitaire 2021-2022 sont présentées à tous les membres de la CFVU. Elles concernent les UFR Droit, Economie et Gestion et l'UFR Sciences et Techniques.

Proposition de décision soumise à la commission : Approbation des maquettes pédagogiques des formations et des modalités de contrôle de connaissances et de compétences (M3C) pour la rentrée universitaire 2021-2022.

Après en avoir délibéré, **la commission de la formation et de la vie universitaire approuve** la présente proposition, comme suit :

Effectif Statutaire :	40
Membres en exercice	39

Quorum :	20
Membres présents :	18
Membres représentés :	8
Total :	26

✓ Composante: UFR Droit, Economie et Gestion:

Domaine de formation	type diplôme	Mention	Modifications de maquettes	Modifications M3C	M3C H2
Droit, Economie et Gestion	М	DROIT SOCIAL	Suppression Droit et gestion de l'emploi (30H CM et 10H TD) Création Droit de l'emploi (15h CM) Création Gestion de l'emploi (15h CM) Création droit des conditions de travail (10hTD) Suppression Droit du travail approfondi (30h CM et 10h TD) Création contentieux social (15h CM) Création Mise en place des IRP (15h CM) M2: Séminaire actu pro 18h CM au lieu de 15h Les congés 3h CM au lieu de 6h Techniques oratoires 8h CM au lieu de 6h Diminution Coût	des aménagements de M3C signalés en rouge sur fond jaune Conformité des M3C vérifiée par la composante	OUI
Droit, Economie et Gestion	M	CONTRÔLE	Ajout suivi d'apprentissage 9h TD Augmentation coût liée au passe en apprentissage	des aménagements de M3C signalés en rouge sur fond jaune Conformité des M3C vérifiée par la composante	OUI

Décompte des votes :

Absentions :	I
Votants :	26
Blancs ou nuls :	_

Suffrages exprimés :	26
Pour :	26
Contre :	_

La délibération est adoptée à l'unanimité.

✓ Composante: UFR Sciences et Techniques

Domaine de formation	type diplôme	Mention	Modifications de maquettes	Modifications M3C	M3C H2
Sciences, technologie, santé	L	STAPS LAS Mineure SANTE	Création	Conformité des M3C vérifiée par la composante	OUI
Sciences, technologie, santé		SCIENCES DE LA VIE	L2 SV – modification dans le parcours SV/ST suppression Optique cristalline + Magmalogie et création de pétrole magmatique - coût constant. L3 SV - pas de modification	M3C signalées en rouge sur	OUI

Décompte des votes :

Absentions :	_
Votants :	26
Blancs ou nuls :	_

Suffrages exprimés :	26	
Pour :	26	
Contre :	_	

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 6 septembre 2021

La Présidente du Conseil Académique

Caroline Andreazza

Destinataires de la délibération :

Madame le Recteur de l'académie, chancelier des Universités, Présidente du Conseil Académique, Vice-Président formation et vie universitaire, Direction des services généraux, Service juridique de l'université d'Orléans.

Annexes:

https://www.univ-orleans.fr/fr/deg/formation/organisation-des-etudes/reglementation

https://www.univ-orleans.fr/fr/sciences-techniques/etudiant/examens-reglementationrse/modalites-de-controle-des-connaissances